

Conditions générales de vente

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Matformatique SARL et de son client dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : matériels informatique et périphérique.

Toute prestation accomplie par la société Matformatique SARL implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société Matformatique SARL s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n°3 : Garanties

Garantie légale (matériel neuf)

Tout matériel informatique neuf vendu par Matformatique bénéficie de plein droit des garanties légales, indépendamment de toute garantie commerciale du fabricant :

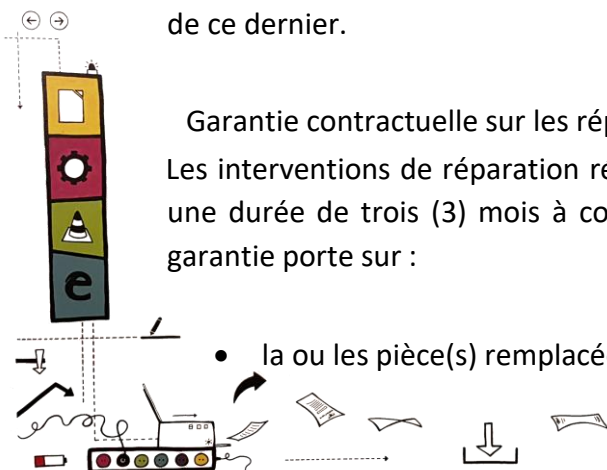
- Garantie légale de conformité (articles L217-3 et suivants du Code de la consommation) : deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour les clients consommateurs ;
- Garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

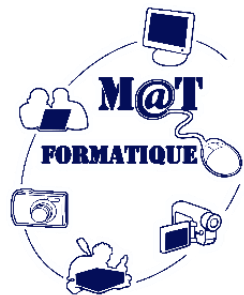
Ces garanties légales s'exercent sans préjudice de la garantie commerciale du fabricant, dont les conditions et modalités de mise en œuvre (durée, exclusions, procédure) relèvent exclusivement de ce dernier.

Garantie contractuelle sur les réparations effectuées en atelier

Les interventions de réparation réalisées en atelier par Matformatique sont garanties pendant une durée de trois (3) mois à compter de la date de restitution du matériel au client. Cette garantie porte sur :

- la ou les pièce(s) remplacée(s) dans le cadre de l'intervention ;





Matformatique S.A.R.L.

S.A.R.L. au capital de 5.000 €

522 474 881 RCS Pau

SIRET 522 474 881 0037 – APE 9511Z

3 rue de Livron – 64000 Pau

Tél. : 06.14.34.17.09

@ : contact@matformatique.com

<http://www.matformatique.com>

- la main-d'œuvre afférente à cette même intervention.

Sont exclus de cette garantie :

- toute panne ou dysfonctionnement sans lien avec l'intervention initialement réalisée ;
- toute panne consécutive à un choc, une chute, un dégât des eaux ou liquide, une surtension électrique, ou un usage anormal du matériel postérieur à sa restitution ;
- l'usure normale des composants (batterie, ventilateur, etc.) ;
- toute intervention effectuée par un tiers sur le matériel après sa restitution par Matformatique.

Toute mise en œuvre de cette garantie contractuelle doit être accompagnée du bon d'intervention ou de la facture correspondante.

Clause n° 4 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Matformatique SARL serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

Clause n° 5 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 6 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

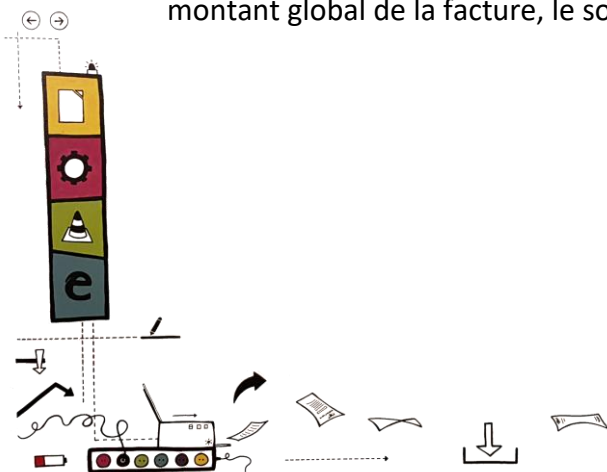
soit par chèque ;

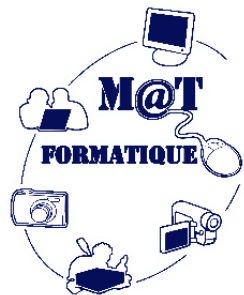
soit par carte bancaire ;

soit par espèce ;

soit par virement bancaire ;

Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture, le solde devant être payé à réception des marchandises.





Matformatique S.A.R.L.

S.A.R.L. au capital de 5.000 €

522 474 881 RCS Pau

SIRET 522 474 881 0037 – APE 9511Z

3 rue de Livron – 64000 Pau

Tél. : 06.14.34.17.09

@ : contact@matformatique.com

<http://www.matformatique.com>

Clause n° 7 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société Matformatique SARL une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014).

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 8 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " Retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Matformatique SARL.

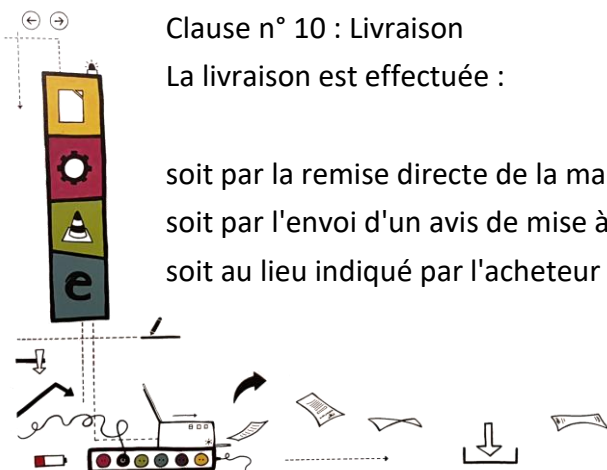
Clause n° 9 : Clause de réserve de propriété

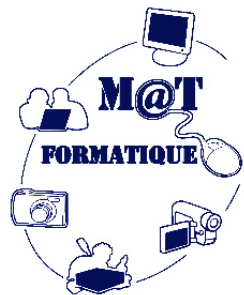
La société Matformatique SARL conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Matformatique SARL se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

Clause n° 10 : Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur ;
- soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.





Matformatique S.A.R.L.

S.A.R.L. au capital de 5.000 €

522 474 881 RCS Pau

SIRET 522 474 881 0037 – APE 9511Z

3 rue de Livron – 64000 Pau

Tél. : 06.14.34.17.09

@ : contact@matformatique.com

<http://www.matformatique.com>

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

l'allocation de dommages et intérêts ;

l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Clause n° 11 : Force majeure

La responsabilité de la société Matformatique SARL ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 12 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Pau(64).

Fait à Pau, le 10/05/2010 (modifié le 01/01/2017)

